

A sec, Genolier et Arzier s'alimentent à Bassins

SÉCHERESSE La source du Montant ne peut plus subvenir au besoin des deux communes. Un conduit de 1600 m est en cours d'installation.

PAR GREGORY.BALMAT@LACOTE.CH

Après Marchissy, c'est au tour des communes d'Arzier-Le Muids et de Genolier de tirer la langue. Sous l'effet de la sécheresse, la source du Montant qui alimente les deux communes, mais aussi Gland, est pratiquement à sec. Pour remédier à cette situation, un conduit de 1600 mètres est en cours d'installation. Il relie une borne hydrante située à la Cézille, sur le territoire de Bassins, à la source presque exsangue.

«Nous avons déjà testé cette option il y a tout juste un an, révèle Jean Zucchello, municipal de Genolier chargé des eaux et des égouts. Nous devons notamment vérifier si la pression était suffisante.» Depuis quelques semaines, Arzier-Le Muids, Genolier et Gland s'alimentent au lac via la Sapan (Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise). Et ce lundi, les Municipalités concernées ont reçu le feu vert du canton et du syndicat de Bassins pour mettre en place la perfusion.

Enterrement le conduit pour le sécuriser

«En réalité, c'est un projet qui date de 2007, indique le syndicat bachennard, Didier Lohri. Nous avons la chance d'être dans une configuration gravitaire ce qui évite des frais de pompage supplémentaires.»

Un obstacle toutefois: le tuyau doit traverser la route cantonale à la hauteur du restaurant du Virolet à la Cézille, mais une solution a été trouvée pour le préserver de la densité du trafic sur cet axe. «La route cantonale est actuellement fermée pour travaux, nous avons saisi cette opportunité pour creuser une tranchée et per-



Mercredi après-midi, la tranchée sous la route cantonale était toujours en travaux. MICHEL PERRET



“Faire appel à la Sapan nous coûte naturellement plus cher, cela pourrait nous causer quelques soucis budgétaires.”

MICHAEL ROHRER
MUNICIPAL À GLAND CHARGÉ DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT

mettre au conduit de traverser la chaussée à l'abri», détaille le municipal de Genolier.

Une sécheresse qui risque de coûter cher

Si tout se passe comme prévu, l'installation sera mise en route jeudi pour une période de trois à quatre semaines. «Il est important que les pompes gérées par la Société intercommunale des eaux du Montant (Sidemo) ne tournent pas à sec, précise Michael Rohrer, municipal glandois à la tête du département des infrastructures et de l'environnement. Concernant Gland, nous continuerons à nous alimenter au lac en attendant que la situation s'améliore. Nous laissons la priorité aux deux communes du haut qui n'ont pas de concession

pour ces quantités d'eau avec la Sapan.» Comme beaucoup, le municipal de Gland attend la pluie avec impatience pour que la source du Montant puisse se rétablir. «Faire appel à la Sapan nous coûte naturellement plus cher, cela pourrait nous causer quelques soucis budgétaires.»

Concernant Arzier-Le Muids et Genolier, la facture devrait aussi grimper. «C'est plus cher, mais nécessaire, explique Jean Zucchello. Le tuyau de la Sapan n'est pas extensible, nous avons donc besoin des 441 litres par minute fournis par l'hydrante de Bassins.» Didier Lohri précise que les tarifs seront les mêmes que ceux de la convention qui lie Bassins à Le Vaud.

Cossy et Marens: le point sur la sécurisation des deux écoles

NYON Fin septembre, l'école du Cossy et une salle de sport de Nyon-Marens étaient le théâtre de deux incidents spectaculaires. Le point à la veille de la rentrée d'octobre.

Le 18 septembre, une plaque de métal se détachait du plafond extérieur de l'école du Cossy. Trois élèves s'en tiraient avec des éraflures. Quelques jours plus tard, le 21 septembre, c'est une fenêtre qui s'écrasait sur le parquet de la salle de sport numéro trois de Nyon-Marens, alors que 16 enfants prenaient, heureusement,

une pause aux vestiaires. Les deux sites avaient rapidement été sécurisés et des expertises menées pour comprendre les causes de ces deux incidents.

A quelques jours de la rentrée d'octobre, Claude Uldry, municipal chargé des constructions fait le point sur la sécurisation du Cossy et de Nyon-Marens: «Concernant les

plaques du Cossy, l'entreprise chargée de la construction du bâtiment nous a soumis une proposition pour changer les fixations de ces panneaux. Nous devons encore l'examiner.»

Mesures de sécurité toujours en vigueur

Le municipal nyonnais tient à souligner le professionnalisme de ses interlocuteurs qui se sont immédiatement mobilisés pour résoudre la situation. Pour l'heure, les mesures de sécurisation de la zone sont toujours en place.

Du côté de la salle de sport de Nyon-Marens, le dossier progresse également: «Nous savons pourquoi la fenêtre s'est brutalement ouverte, expose le municipal. Mais nous devons encore déterminer les causes exactes ayant entraîné sa chute. Un menuisier doit nous éclairer prochainement sur ce point.»

Comme à l'école du Cossy, les mesures de sécurité sont toujours en vigueur.

La situation devrait donc se clarifier prochainement et la rentrée s'effectuer en toute sécurité, lundi prochain, **GBT**

EN BREF

NYON François Briggen à nouveau récompensé

Le fromager François Briggen n'est pas passé inaperçu lors de l'OLMA, le Salon suisse de l'agriculture et de l'alimentation à Saint-Gall. Dans le cadre du 18e concours des fromages d'alpage de la foire, l'habitant de Borex a obtenu le 3e prix dans la catégorie «fromage à pâte dure» avec son gruyère d'alpage AOC. Chaque année, François Briggen passe la saison d'estivage aux Fruitières de Nyon. Propriétaire de la Ville de Nyon, ce chalet d'alpage est situé à 1333 mètres d'altitude, au-dessous de la Givriner. **FLOS**

Travaux d'entretien à la rue Saint-Jean

La Ville de Nyon va procéder à des travaux d'entretien de la chaussée le long de la rue Saint-Jean, au niveau des numéros 10 à 18. L'intervention est planifiée du mardi 30 octobre au jeudi 1er novembre pour autant que les conditions météorologiques le permettent, expliquent les autorités nyonnaises dans un communiqué. Durant la réalisation de cet assainissement, le trafic dans le sens Lausanne-Genève sera dévié par la rue des Marchandises et l'avenue Perdtemps. Les usagers sont priés de suivre l'itinéraire de déviation mis en place. Le sens de circulation Genève-Lausanne sera maintenu. L'arrêt de bus «Petit Perdtemps» de la ligne 805 ne sera pas desservi, précise la Ville de Nyon. **FLOS**

Pour ralentir le trafic au Vallon



Pour faire respecter le 30 km/h sur le chemin du Vallon, la ville de Nyon projette d'y installer trois obstacles. GOOGLE STREET VIEW

NYON

La commune met à l'enquête des ralentisseurs sur le chemin entre les villas.

Tracé au milieu d'une zone de villas individuelles, le chemin du Vallon, reliant la route de Lausanne au tunnel de l'Etraz, sert souvent d'itinéraire de délestage pour tous les automobilistes qui souhaitent éviter feux et bouchons devant l'Usine à gaz. Le service des travaux et de la mobilité présente actuellement ses plans afin d'y ralentir la vitesse.

Trois modules de rétrécissement de la chaussée, quelques potelets dont certains dotés d'une capsule réfléchissante et trois places de stationnement en moins. Tel est le programme des travaux prévus sur les 500 mètres du chemin du Vallon. Son dossier fait l'objet d'une mise à l'enquête qui peut être consultée jusqu'au 22 novembre.

Protéger les piétons

«Notre objectif consiste surtout à modérer la vitesse sur ce chemin limité à 30 km/h, tout en y assurant la sécurité des piétons malgré l'absence

d'un vrai trottoir», explique Roxane Faraut Linares, municipale en charge des travaux et de la mobilité. Trois entraves seront disposées sur le côté droit de la chaussée, dans le sens de la montée. Ils limiteront la largeur entre 3,53 et 4,05 mètres, forçant les automobilistes à lever le pied. Les piétons disposeront d'un espace protégé



Avec les rétrécissements prévus, les véhicules ne pourront plus croiser sans ralentir.”

ROXANE FARAUT LINARES
MUNICIPALE NYONNAISE EN CHARGE DES TRAVAUX ET DE LA MOBILITÉ

gé entre ces modules et les propriétés privées.

Selon la municipale, la croissance du trafic de transit sur cette route de quartier n'a pas pris des proportions spectaculaires ces cinq dernières années, même si les voisins ne seront peut-être pas de cet avis. Mais c'est bien la vitesse qui inquiète. «Avec les rétrécissements prévus, les véhicules ne pourront plus croiser sans ralentir», précise l'élue PLR. **DSZ**